

Une finance plus consistante et plus stable pour le développement

Auteur : Ayrton Aubry (politiste, LASPAD)

Relecteur : Fadilou Ndoye (politiste, LASPAD)

Date : octobre 2025

Résumé : Les États africains sont confrontés à un endettement coûteux sur les marchés financiers internationaux, résultat direct des évaluations sévères attribuées par les principales agences de notation. Bien que reposant sur aussi sur des critères objectifs comme la gouvernance, la transparence et les conflits, ces notes sont critiquées comme relevant plus de perceptions que de la réalité. En conséquence de conditions d'endettement plus difficiles, les États africains peinent à financer des investissements durables et ambitieux, surtout en matière de développement et d'économie verte. C'est d'autant plus vrai pour un pays comme le Sénégal, dont le profil financier s'est dégradé après la révélation d'une « dette cachée » qui aurait été accumulée sous le précédent régime, et qui transforme radicalement le profil financier du pays. L'élargissement de l'assiette fiscale, la diversification des partenariats économiques et financiers, et la réforme des agences de notation sont des pistes avancées pour assainir le système financier international et le rendre moins injuste et plus supportable vis-à-vis du continent.

Introduction

Le profil financier du Sénégal s'est singulièrement dégradé depuis la révélation de la « dette cachée » au mois de septembre 2024, de 7 milliards de dollars (4 245 milliards de francs CFA). En juillet 2025, l'agence Standard & Poors dégradait la note du Sénégal à B- avec une perspective négative. Plusieurs solutions ont été mises en place pour rétablir l'équilibre économique, la dernière en date étant les « diasporas bonds », qui ambitionnent de lever jusqu'à 300 milliards de francs CFA pour financer le PRES¹, tout en atténuant la dépendance du Sénégal aux bailleurs de fonds internationaux. La direction prise par les autorités gouvernementales semble être celle de continuer à discuter avec les bailleurs de fonds internationaux comme le FMI pour obtenir le dégel des prêts précédemment obtenus, tout en diversifiant les capacités du pays à lever des fonds, sur le marché interne (par la levée de l'impôt et les diasporas bonds) aussi bien que régional (via l'UMOA par exemple).

Or, la dette publique entraîne des répercussions politiques, car elle comprime les marges de manœuvre dont disposent les gouvernements, notamment en matière d'investissements, indispensables à toute politique de développement. Aujourd'hui en Afrique, les sommes disponibles

¹ Le Plan de Redressement Economique et Social, dont l'objectif est la réduction du déficit à 3% du PIB, via la suppression de certaines agences publiques et de remises fiscales, et la mobilisation de 5 667 milliards de francs CFA.

pour les investissements une fois le service de la dette réglée sont très maigres. Ces faibles capacités sont contradictoires avec l'impératif de réaliser des investissements d'ampleur et soutenables, qui sont eux-mêmes générateurs d'emploi et d'une croissance durable.

Enfin, le contexte actuel est celui d'une baisse du financement de l'aide au développement, qui remonte au début des années 2020 et qui a été renforcée par l'accession au pouvoir de Donald Trump. L'aide publique au développement a baissé de 7% en 2024, et devrait diminuer de 9% à 17% en 2025.

Les contradictions sont donc plurielles pour les pays africains, et en particulier pour le Sénégal : les investissements dans le développement sont urgents et de grande ampleur, mais ils doivent être réalisés dans un contexte de fortes restrictions budgétaires et de contraction de l'aide publique au développement à l'échelle mondiale.

Données probantes et analyse

La « dette cachée » telle qu'elle a été révélée par le gouvernement a été accumulée entre 2019 et 2023, et amène le déficit à 14%, ainsi que la dette publique à 119%². Auparavant, la dette publique était de 74%. Immédiatement après la révélation de cette dette cachée, le FMI a annoncé le gel d'une facilité de crédit de 1,8 milliard de dollars. Dans le même temps, le taux de chômage est de 20% au Sénégal, et le taux de pauvreté est de 35,7%. La croissance de l'économie sénégalaise est aujourd'hui portée par l'exploitation des hydrocarbures : au premier trimestre la croissance était de 12,1% sur un an, dont seulement 3,1% pour le reste de l'économie³. Or, cette ressource reste volatile sur le marché mondial, et le Sénégal ne dispose pas encore de stocks abondants.

Une telle situation rend plus coûteux encore pour le Sénégal de s'endetter sur les marchés financiers, alors que les États africains s'endettent déjà à des taux 12 fois supérieurs à ceux des pays développés⁴. En 2023, une étude du PNUD chiffrait le surcoût d'emprunt lié aux notes attribuées par les agences de notation à 74,5 milliards de dollars par an pour les États africains⁵. La moitié des pays qui consacrent plus de 10% de leurs dépenses publiques au remboursement de la dette sont situés sur le continent⁶. Une dette publique trop importante grève l'action publique, alors que cette dernière est indispensable dans un contexte de politiques de développement devant être menées (alors qu'une partie de la population est dans une situation d'insécurité alimentaire, non alphabétisée ou sans accès à l'électricité), et pour orienter et soutenir les acteurs privés dans des investissements durables.

La finance, le commerce et le développement sont étroitement liés. Les organisations internationales jouent un rôle crucial en la matière, car elles assurent une stabilité des financements dont elles ont la charge. Par ailleurs, les finances fournies par les OI ne dépendent pas des alternances politiques nationales (une fois que ces financements ont été sécurisés, ce qui n'empêche pas leur restriction par des décisions nationales comme l'illustre le cas de USAID aux États-Unis).

Le financement du développement est l'objet d'un régime international depuis le sommet de Monterrey en 2002, qui consacre l'implication des acteurs privés dans le financement du développement. En plus de l'intervention des acteurs privés, la logique de partenariats a pris de plus en plus de poids dans le financement du développement, en particulier avec le sommet

2 <https://www.jeuneafrique.com/1723561/economie-entreprises/au-senegal-ousmane-sonko-degain-ses-diaspora-bonds/>

3 <https://www.jeuneafrique.com/1717210/politique/au-senegal-le-fmi-reconnait-les-efforts-de-transparence-budgetaire/>

4 Rapport CNUCED

5 <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-04/Full%20report%20-%20Reducing%20Cost%20Finance%20Africa%20Report%20-%20April%202023.pdf>

6 <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/reduction-de-laide-publique-au-developpement-quels>

d'Addis Abeba en 2015. Le dernier sommet en date est les rencontres de Séville sur le financement du développement en juillet 2025, où une partie importante des discussions a porté sur le poids des dettes nationales pour les pays en développement.

Options d'action à considérer

L'intérêt des diasporas bonds est de s'appuyer sur la catégorie des ressortissants nationaux qui envoie le plus d'argent sur le territoire national. La diaspora sénégalaise serait à l'origine de l'envoi de 1000 milliards de CFA vers le Sénégal par an, ce qui représente 12% du PIB⁷, mais ces transferts ne sont pas nécessairement orientés vers les investissements liés au développement.

Le Sénégal lève par ailleurs de plus en plus de fonds sur le marché régional, en particulier l'UMOA. En janvier 2025 le Sénégal avait réussi à mobiliser 405 milliards de francs CFA, et 360 milliards en juillet 2025, l'ambition étant de lever plus de 1000 milliards de francs CFA dans les deux premiers trimestres de l'année 2025. La position du Sénégal de se tourner vers de nouveaux partenaires financiers contribue à la stabilisation de ses finances, qui ne viennent alors plus d'une source unique. Les systèmes de financement avec plusieurs parties prenantes sont plus stables et constituent une des recommandations de la CNUCED. Dans cet ensemble, la finance publique doit jouer un rôle de moteur et d'orientation des investissements.

Renforcer les capacités des États en développement, et en particulier le Sénégal à élargir leur assiette fiscale et à collecter eux-mêmes des ressources financières. La capacité des États à lever leurs propres fonds est déterminante pour la santé financière des pays, et elle doit être encouragée, y compris dans un contexte où l'économie informelle représente plus de 90% des unités économiques.

Le Sénégal doit réclamer une réévaluation de la notation de sa dette publique, et des dettes africaines en général. Il existe des biais dans la manière d'évaluer les dettes africaines, qui a de graves conséquences sur les capacités africaines de se financer. Cette réévaluation peut se faire via l'Africa Credit Rating Agency, ou par une activité de plaidoyer auprès de forums internationaux comme le G20. Le Sénégal a fait appel de la décision de Moody's et de S&P de dégrader sa note, à l'image de la majorité des autres États du continent. Le Sénégal doit affirmer la nécessité pour les agences de notation de prendre en compte les réalités locales des économies concernées (les transferts de fonds de la diaspora, et le poids de l'économie informelle), et surtout les progrès réalisés.

Les investissements dans l'économie verte sont intéressants pour les pays en développement car ils sont générateurs d'emplois (120 millions d'emplois devraient être créés en Afrique sur ce secteur d'ici à 2050).

Positions recommandées pour le sommet de la CNUCED 2025

Réprouver le fait qu'une partie trop importante des dépenses publiques soient consacrées au remboursement de la dette et s'aligner sur les demandes de restructuration des dettes en Afrique. Dans plusieurs pays du continent, le poste de dépense du remboursement de la dette dépasse celui de la santé et de l'éducation. Dans le même sens, prolonger l'initiative menée par le Sénégal en 2023 sur la réallocation des droits de tirage spéciaux.

⁷ <https://www.jeuneafrique.com/1723561/economie-entreprises/au-senegal-ousmane-sonko-degain-ses-diaspora-bonds/>

Réclamer la meilleure prise en considération des agences africaines de notation en matière de sécurité financière et d'évaluation des risques-pays. Reprendre la position exprimée par l'Afrique du Sud à l'occasion de la présidence du G20 sur la nécessité de notations plus transparentes, et pour corriger les effets de perception d'un risque plus élevé qu'il ne l'est en réalité. Il est d'autant plus urgent de soutenir cette initiative que la présidence sud-africaine du G20 touche à son terme.

Appuyer les propositions d'un financement vert stable et pérenne. Les financements vers les projets durables sont générateurs d'emploi et sont plus sains pour le reste de l'économie. Une position claire sur la mobilisation rapide des Fonds verts doit être arrêtée en amont de la COP30 de Belém.

Rappeler les engagements pris par les États développés depuis le sommet de Monterrey en 2002, qui établit le premier un lien entre finance et développement. Le financement du développement est indispensable à la réalisation des ODD, dont l'échéance de 2030 se rapproche alors que plusieurs objectifs sont encore loin d'être atteints.